

# Fiche signalétique

Date de révision 21-08-2018 Version 5

# 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit Sierra Synthetic Blend FC-W 10W-40 Motor Oil

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 18-9551-2, 18-9551-2R, 18-9551-3, 18-9551-3R, 18-9551-6, 18-9551-7

Synonymes Aucun renseignement disponible

<u>Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière</u>

d'utilisation

Utilisation recommandée Lubrifiant.

Utilisations contre-indiquées Tous les autres usages

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Distributeur

Sierra International 1 Sierra Place Litchfield, IL 62056

Tel: 1-217-324-9487

Numéro de téléphone à composer

en cas d'urgence

Téléphone d'urgence de l'entreprise 1-618-542-5431

Numéro de téléphone à composer Chemtrec 1-800-424-9300

en cas d'urgence

# 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

### Statut réglementaire de l'OSHA

Ce matériau n'est pas dangereux selon les critères de la norme de communication de danger fédérale OSHA 29CFR 1910.1200.

### Éléments d'étiquetage

### **VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE**

Aspect Liquide ambré État physique Liquide visqueux Odeur Odeur de pétrole douce

HNOC (danger non classé autrement)
Autres renseignements

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom courant Fluide lubrifiant à base de pétrole.
Famille chimique Mélange d'hydrocarbures pétroliers.

Nom chimique	CAS-No	Weight %	Secret commercial

Petroleum distillates, hydrotreated heavy paraffinic	64742-54-7	79.01	*
Zinc O,O,O',O'-tetrakis(1,3-dimethylbutyl)	2215-35-2	0.5-0.99	*
bis(phosphorodithioate)			
Phosphorodithioic acid, mixed	84605-29-8	0.1-0.49	*
O,O-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr) esters, zinc			
salts			
Phenol, dodecyl-, branched	121158-58-5	0.01-0.09	*
Diphenylamine	122-39-4	0.01-0.09	*

<sup>\*</sup>Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

### 4. PREMIERS SOINS

**Premiers soins** 

Conseils généraux Aucun danger qui nécessite des mesures de premiers soins particulières.

Contact avec les yeux EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, appeler un médecin.

Contact avec la peau Laver la peau à l'eau et au savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

**Inhalation** Transporter la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

**Symptômes** Aucun renseignement disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Carbon dioxide (CO<sub>2</sub>). Produit chimique. Mousse. L'eau peut être utilisée pour garder les matériaux environnants au frais.

**Grands feux** Contacter le personnel d'urgence.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Matière combustible.

Produits de combustion

dangereux

Monoxyde de carbone. Carbon dioxide (CO 2).

Données sur les risques d'explosionSensibilité aux chocsAucun.Sensibilité aux déchargesAucun.

électrostatiques

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

# 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

\_\_\_\_\_

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Protection individuelle Porter des gants/vêtements de protection et une protection pour les yeux/le visage.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des

contenants pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte. Empêcher le produit de pénétrer dans les

drains.

### 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Éviter le

contact avec la peau et les yeux.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Conditions d'entreposage**Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des

enfants.

**Produits incompatibles** Agents oxydants forts.

### 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Petroleum distillates, hydrotreated	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 2500 mg/m <sup>3</sup>
heavy paraffinic	_	_	TWA: 5 mg/m³
64742-54-7			STEL: 10 mg/m <sup>3</sup>
Diphenylamine	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	-	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>
122-39-4	_		, and the second

### Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches. Douches oculaires. Systèmes de ventilation.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Eye/face Protection** Lunettes de sécurité. Lunettes de protection.

Protection de la peau et du

corps

Vêtement à manches longues. Gants de protection.

Protection respiratoire Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection

respiratoire.

Considérations générales sur

l'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les

pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Odeur de pétrole douce

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Liquide visqueux État physique Liquide ambré Aspect

Couleur ambre Seuil olfactif Aucun renseignement

disponible

Remarques • Méthode

Odeur

Propriété Valeurs

Aucun renseignement disponible pН Melting point/freezing point Aucun renseignement disponible **Boiling Point/Range** Aucun renseignement disponible > 96.1 °C / > 205 °F Point d'éclair

Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible Inflammabilité (solide, gaz) Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air Limite supérieure

Aucun renseignement disponible d'inflammabilité:

Limite inférieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible Pression de vapeur Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Densité de vapeur

Densité 0.86-0.88

Solubilité dans l'eau Aucun renseignement disponible Solubilité dans d'autres solvants Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Coefficient de partage

Température d'auto-inflammation

Température de décomposition Aucun renseignement disponible

Viscosité cinématique 100-110 @40C cST

Viscosité dynamique Aucun renseignement disponible Propriétés explosives Aucun renseignement disponible Propriétés comburantes Aucun renseignement disponible

**Autres renseignements** 

Point de ramollissement Aucun renseignement disponible **VOC Content** Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Densité Masse volumique apparente Aucun renseignement disponible

# 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Aucune donnée disponible

# Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

#### Conditions à éviter

Chaleur excessive. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

#### Matières incompatibles

Agents oxydants forts.

#### Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

# 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit Aucune donnée disponible

Inhalation L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut entraîner une irritation du

système respiratoire.

**Contact avec les yeux** Éviter le contact avec les yeux. Peut causer une irritation.

Contact avec la peau L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Ingestion** NE PAS goûter ou ingérer.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Petroleum distillates, hydrotreated heavy paraffinic 64742-54-7	> 15 g/kg (Rat) > 24 g/kg (Rat)	> 5000 mg/kg(Rabbit)	= 2062 ppm(Rat)4 h
Zinc O,O,O',O'-tetrakis(1,3-dimethylbutyl) bis(phosphorodithioate) 2215-35-2	2000 - 5000 mg/kg(Rat)	> 3160 mg/kg(Rabbit)	-
Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr) esters, zinc salts 84605-29-8	= 3100 mg/kg (Rat) = 3200 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg(Rabbit)	-
Phenol, dodecyl-, branched 121158-58-5	= 2100 mg/kg ( Rat )	= 5 mL/kg(Rabbit)	-
Diphenylamine 122-39-4	= 1120 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg(Rabbit)	-

Données sur les effets toxicologiques

**Symptômes** Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation
Mutagénicité sur les cellules

Mutagénicité sur les cellules

germinales Cancérogénicité Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible.

Les huiles minérales sont connues pour causer le cancer en raison de composants

cancérogènes (p. ex., le benzène). L'huile minérale présente dans ce produit est hautement

raffinée et ne devrait pas être considérée comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Petroleum distillates,	-	Group 1	Known	X
hydrotreated heavy		· ·		
paraffinic				
64742-54-7				

Toxicité pour la reproduction
STOT - exposition unique
STOT - exposition répétée
Danger par aspiration

Aucun renseignement disponible.
Aucun renseignement disponible.
Aucun renseignement disponible.
Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

**ETAmél (orale)** 5120 mg/kg **ETAmél (cutané)** 5120 mg/kg

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

\_\_\_\_\_

### Écotoxicité

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Petroleum distillates, hydrotreated heavy paraffinic 64742-54-7	-	5000: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50	1000: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Zinc O,O,O',O'-tetrakis(1,3-dimethylbutyl) bis(phosphorodithioate) 2215-35-2	1.0 - 5.0: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	25 - 50: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 100: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 semi-static	4.0 - 6.0: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr) esters, zinc salts 84605-29-8	-	100: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 semi-static 38: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 10 - 100: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	0.1 - 1: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Phenol, dodecyl-, branched 121158-58-5	-	0.14: 96 h Oncorhynchus clarki mg/L LC50	-
Diphenylamine 122-39-4	1.5: 72 h Scenedesmus subspicatus mg/L EC50	3.47 - 4.14: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through	1.69 - 2.46: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

### Persistance et dégradation

Aucun renseignement disponible.

### **Bioaccumulation**

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Diphenylamine	3.4
122-39-4	

<u>Autres effets nocifs</u> Aucun renseignement disponible

# 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

Waste Disposal Method L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser le contenant.

Nom chimique	RCRA	RCRA - Critère	RCRA - Déchets de série D	RCRA - déchets de série U
		d'inscription		
Diphenylamine	(hazardous constituent - no	Included in waste streams:	-	-
122-39-4	waste number)	F039, K083, K104		

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
Diphenylamine	Toxic
122-39-4	

# 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT** Non réglementé

IATA Non réglementé

# 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

### Inventaires internationaux

**TSCA** N'est pas conforme à (aux) LIS/LES N'est pas conforme à (aux) **EINECS/ELINCS** N'est pas conforme à (aux) **ENCS** N'est pas conforme à (aux) N'est pas conforme à (aux) **IECSC** N'est pas conforme à (aux) **KECL PICCS** N'est pas conforme à (aux) **AICS** N'est pas conforme à (aux)

#### Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée **PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

### U.S. Federal Regulations

#### **SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %	
Diphenylamine - 122-39-4	1.0	

#### SARA 311/312 Catégories de

### dangers

Danger aigu pour la santé
Non
Danger chronique pour la santé
Nisque d'incendie
Non
Risque de décompression soudaine
Non
Danger de réaction
Non

### Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

#### <u>CERCLA</u>

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

### U.S. State Regulations

### Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

### Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Petroleum distillates, hydrotreated	X	-	X
heavy paraffinic 64742-54-7			

Zinc	X	-	X
O,O,O',O'-tetrakis(1,3-dimethylbutyl)			
bis(phosphorodithioate)			
2215-35-2			
Phosphorodithioic acid, mixed	X	-	X
O,O-bis(1,3-dimethylbutyl and			
iso-Pr) esters, zinc salts			
84605-29-8			
Diphenylamine	X	X	X
122-39-4			ļ

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'enregistrement du

Sans objet

pesticide à l'EPA

## **16. AUTRES INFORMATIONS**

NFPA Risques pour la santé 0 Inflammabilité 1 Instabilité 0 Propriétés physiques et

chimiques -

<u>HMIS</u> Risques pour la santé 0 Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle

Χ

 Date d'émission
 19-02-2014

 Date de révision
 21-08-2018

Note de révision

Sections de la FS mises à jour 2 3 4 5 6 7 8 11 15 16

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche de données de sécurité